Délinquance : 41% des mis en cause pour cambriolages sont étrangers, 35% pour vols violents sans arme, révèle le ministère de l'Intérieur

21/04/2023 à 18h08



La réponse du ministère de l'Intérieur à une question écrite du sénateur Stéphane Ravier démontre la surreprésentation des étrangers dans les faits de délinquance.

(…)

Après plus de six mois d'attente, le ministère a enfin répondu à la question ce jeudi 20 avril. En 2022, à l'échelle nationale, 41% des mis en cause pour cambriolages sont de nationalité étrangère, 35% pour vols violents sans arme, 17% pour coups et blessures volontaires, 13% pour violences sexuelles et 17% pour homicides. Des chiffres qui illustrent la surreprésentation des étrangers dans les faits de délinquance. En 2021, la population étrangère vivant en France s'élevait à 5,2 millions de personnes, soit 7,7 % de la population totale, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). *« En revanche, il n'est pas possible de connaître pour l'ensemble de ces faits si la victime était de nationalité française ou étrangère »*, précise le ministère. La réponse du ministère de l'Intérieur à cette

question écrite du sénateur Stéphane Ravier entérine – à nouveau – le débat sur le lien entre immigration et délinquance. Un lien déjà évoqué par Gérald Darmanin dans un entretien au *Figaro* en août dernier : *« Aujourd'hui, les étrangers représentent 7 % de la population française et commettent 19 % des actes de délinquance. Refuser de le voir, ce serait nier le réel. »*

Valeurs